

Séance du Conseil d'Administration en date du 12 octobre 2023

Délibération n° 2023-18—Adhésion au Forum Campus France

Vu les statuts de l'INSA Hauts-de-France,

Considérant que 24 membres sur les 33 membres ayant voix délibérative étaient présents ou représentés, qu'ainsi le quorum était atteint,

Considérant que :

Le Forum Campus France a pour but de permettre la collaboration de tous les établissements français susceptibles de représenter à l'étranger la qualité et l'originalité de l'enseignement supérieur français ;
- Campus France est un établissement public chargé de la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger et de l'accueil des étudiants et des chercheurs étrangers en France. Il encourage la mobilité internationale, gère des programmes de bourses et anime le réseau des alumni ;
- Campus France met à disposition des étudiants et des chercheurs étrangers des outils pour qu'ils connaissent mieux les établissements supérieurs français et qu'ils puissent trouver celui qui convient à leur projet.

Article unique

Le conseil d'administration approuve l'adhésion au Forum Campus France.

La cotisation individuelle annuelle par adhérent calculée en fonction du budget de fonctionnement de l'établissement, hors personnel et charges d'amortissement s'élève 2 706 euros TTC pour l'année 2023.

Le Directeur

Armel de la Bourdonnaye

Nombre de votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0